

**Délibération du Conseil d'Administration n° 12-24
Séance du mercredi 24 avril 2024**

Rendue exécutoire

Le Conseil d'Administration de Val d'Oise Habitat s'est tenu le 24 avril 2024 à 15h00 en présentiel au 1 avenue de La Palette à Cergy-Pontoise et par voie dématérialisée (lien Teams), sous la présidence de Madame Marie-Christine CAVECCHI, le quorum étant atteint.

Présents :

Mme Marie-Christine CAVECCHI	Présidente
M. Rachid AKHRAZ	Administrateur (visio)
M. Patrick BAQUIN	Administrateur
M. Daniel BLANC	Administrateur
Mme Marlin BOTROS	Administratrice (visio)
M. Abdelkrim BOURAKBA	Administrateur (visio)
Mme Valérie DE FARIA	Administratrice (visio)
M. Malik DJABALI	Administrateur (visio)
Mme Odile DROUILLY	Administratrice (visio)
Mme Sabrina ECARD	Administratrice (visio)
M. Raoul JOURNO	Administrateur (visio)
M. Pierre LE BEL	Administrateur
Mme Nadia METREF	Administratrice (visio)
M. Georges MOTHRON	Administrateur
Mme Dominique NEVEU	Administratrice
M. Jérôme PACCINI	Administrateur (visio)
Mme Tatiana PRIEZ	Administratrice (visio)
M. Alexandre PUEYO	Administrateur
Mme Agnès RAFAITIN	Administratrice
M. Harry ROCK	Administrateur (visio)
M. Emmanuel VIEGAS	Administrateur (visio)
Mme Sandra YAKOWENKO	Administratrice (visio)
M. Ramzi ZINAOU	Administrateur (visio)

23 présents

Absents :

M. Xavier HAQUIN

Vice-Président, pouvoir à Mme CAVECCHI

1 absent ayant donné pouvoir

Direction/Service : DGA Ressources / Direction Financière

Objet : Actualisation de la stratégie financière de VOH

Vu l'article R421-16 du Code de la Construction de de l'Habitation ;

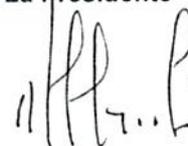
Vu le rapport présenté au présent Conseil d'Administration relatif à l'objet susvisé.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la stratégie suivante en matière d'endettement et de placement de la trésorerie :
- De mettre en œuvre les Titres Participatifs avec la Caisse des Dépôts et Consignations à hauteur de 5 M€ ;
 - De rechercher 5 M€ de financements complémentaires ;
 - De poursuivre la politique d'exposition de taux sur la base 1/3 en taux fixe, 1/3 sur une exposition inflation et 1/3 sur des taux variables monétaires avec un encours de dette global assis sur le livret A à hauteur de 50% ;
 - De mobiliser des lignes de trésorerie pour préfinancer les travaux de réhabilitation dans la limite de 20 M€ dont le refinancement sera assuré par les prêts réglementés de la Banque des Territoires prévus pour les opérations concernées ;
 - De placer les fonds de la provision d'indemnités de départ à la retraite sur un Dépôt à Terme sur Fonds Euro à capital garanti ;
 - De placer la trésorerie disponible sur des comptes Livret A.

Approuvé à la majorité
3 votes contre : M. BLANC, M. ROCK
Mme YAKOWENKO

Pour Extrait Certifié Conforme
La Présidente



Marie-Christine CAVECCHI